

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ELOHE IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY ANGRE
QUARTIER : 7ème tranche secteur du stade, Lot 658, Ilot
554

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 31/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELOHE IVOIRE »

Objet : -Prestations services
-Import -Export
-Transit
-Assurance
-Transport
-Commerce général
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY ANGRE
QUARTIER : 7ème tranche secteur du stade, Lot 658, Ilot
554

Dirigeant(s) M ZAKEHI AWASSA FREDERIC ARNAUD
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02065 du 17/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14350/GTCA/RC/2023 du 17/02/2023

